

MOTION

des élus du CSE Central de France Télévisions

Delphine Ernotte annonce une restructuration de grande ampleur à France Télévisions

Delphine Ernotte, présidente de FTV, a annoncé aux élu-e-s en ouverture de séance du CSE Central du 12 décembre 2018 un « plan de transformation de l'entreprise » comportant trois aspects :

- un plan de départs sous la forme d'une rupture conventionnelle collective afin de préparer une « recomposition des effectifs »
- un financement de ce plan, avec l'accord de l'actionnaire, sans plus de précisions quant à son montant et son origine
- une révision complète de l'Accord collectif du 28 mai 2013 jugé trop favorable aux salariés (temps de travail, congés, rémunérations, métiers, conditions de départ, etc.).

Les élu-e-s refusent un nouveau plan de suppression de postes, s'ajoutant à ceux en cours, au moment où le service public est confronté à des enjeux historiques de développement sur le numérique et de maillage des territoires.

Ils dénoncent :

- le chantage de la direction qui laisse entendre qu'à défaut d'accord collectif les départs se poursuivraient sans accompagnement
- l'approche de la transformation des métiers par le seul prisme des économies et des réductions de l'emploi
- la menace par la direction d'une application d'une convention de branche bien plus défavorable aux salariés et dont la négociation est amorcée.

Ils demandent aux Organisations Syndicales de se réunir au plus vite afin d'organiser dans l'unité la riposte appropriée face à l'annonce de cette restructuration de grande ampleur.

Motion adoptée à l'unanimité des élus(e)s.

Les OS CGT, CFDT, FO et SNJ s'associent à cette motion.

Paris, le 12 décembre 2018